

400 ans de la Marine nationale : Six mois d'évènements et de célébrations en Loir-et-Cher

Ce jeudi 2 avril, Philippe Gouet, président du conseil départemental, Philippe Mercier, vice-président chargé de la ruralité, de l'équilibre des territoires et du parrainage du SNLE *Le Terrible*, et le commandant Sébastien du SNLE *Le Terrible* ont officiellement lancé les célébrations des 400 ans de la Marine nationale en Centre-Val de Loire. À cette occasion, de nombreux évènements (expositions, cérémonies, rencontres, conférences, etc.) auront lieu dans tout le département jusqu'à la fin de l'année.

Au regard de l'activité soutenue développée autour du parrainage avec le SNLE *Le Terrible* et de la vitalité de la Préparation militaire Marine (PMM) « *Amiral Storelli* » de Vendôme, le Centre d'études stratégiques de la Marine et le chef de la division « Rayonnement de l'Atlantique » ont choisi le département de Loir-et-Cher pour célébrer les 400 ans de la Marine.

« La Marine à Brest, témoin du temps »

À cette occasion, de nombreux évènements seront organisés tout au long de l'année 2026. À commencer par l'exposition « *La Marine à Brest, témoin du temps* », réalisée par les élèves de la classe Défense Marine et sécurité globales Camille-Mortenol du collège Jean-Rostand de Lamotte-Beuvron, inaugurée ce jeudi 2 avril et présentée dans le cloître de l'Hôtel du département jusqu'au 7 mai 2026.

Pour sa réalisation, les collégiens ont mené un travail approfondi à partir des archives de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD), en sélectionnant et en analysant des clichés pour en comprendre le contexte et la signification historique. Guidés par l'intervention d'Anne Baptiste-Voisin, chargée de médiation au sein de l'ECPAD, ils ont découvert le rôle complexe et multifonctionnel de la photographie militaire, entre propagande, documentation et trace historique. Ce projet a permis de développer des compétences cruciales en analyse d'image et en esprit critique, soulignant qu'une image est toujours porteuse de sens.

Pour conclure ce travail, un séjour à Brest aux côtés de l'équipage du SNLE *Le Terrible* a été organisé. Les élèves ont pu confronter les clichés d'archives aux lieux photographiés, réalisant l'importance actuelle de la base navale. Cette exposition est ainsi le fruit d'une année scolaire riche en échanges et en découvertes.

Exposition itinérante, conférences ouvertes au grand public et rencontres avec la jeune génération

Cette exposition sera également présentée à Vendôme, Lamotte-Beuvron et Fossé. Les vernissages – respectivement prévus les **samedi 30 mai, vendredi 5 juin et mardi 9 juin** – se dérouleront en présence d'écopiers, de collégiens de la classe Défense Marine ou des stagiaires de la Préparation militaire Marine « *Amiral Storelli* » de Vendôme. Ils seront précédés de cérémonies militaires et suivis par la projection d'un film réalisé par la Marine nationale, ainsi que par une conférence-débat en présence de marins de la base de l'Île Longue.

Le **samedi 30 mai à Vendôme et le vendredi 5 juin à Lamotte-Beuvron**, seront également organisées deux rencontres ouvertes au grand public, en présence de sous-marinières du *Terrible*, proposant la diffusion du film officiel consacré aux 400 ans de la Marine et de conférences et échanges avec les sous-marinières. Le **mardi 9 juin, à Fossé**, le film sera diffusé à des classes de CM1-CM2, suivi d'échanges entre les élèves et les marins présents.

Le **22 juin**, des élèves des classes Défense de Mer et Lamotte-Beuvron viendront, suite à leur découverte de la base sous-marine de l'Île Longue dans le cadre du parrainage du SNLE *Le Terrible*, présenter leurs travaux sur les enjeux du lien Défense-Nation à l'Hôtel du département.

Une grande journée sportive pour célébrer les 400 ans de la Marine

Le deuxième temps fort de la célébration des 400 ans de la Marine en Loir-et-Cher aura lieu le **7 mai**



prochain sur la base nautique du Domino de Suèvres, où sera organisée une grande journée sportive réunissant 124 jeunes de la Préparation militaire Marine de Vendôme, des classes Défense des collèges de Jean-Rostand de Lamotte-Beuvron, François-Rabelais de Blois et Pierre-de-Ronsard de Mer. Un détachement du bagad de Lann-Bihoué sera présent pour ouvrir la journée en musique.

Trente-cinq marins et cinq officiers du SNLE seront également sur place avec leur commandant pour animer cette journée aux côtés des jeunes et leur faire découvrir, en complément des activités sportives (catamaran, caravelle, pédalo et paddle), la Marine nationale et ses métiers autour de trois thématiques : compréhension du mécanisme de plongée, découverte du travail des opérateurs sonars, et présentation du SNLE *Le Terrible*. Un stand du club de tir de Blois, de l'ACORAM et du CIRFA Marine de Tours sont également attendus lors de cette journée.

Le président du conseil départemental remettra une médaille spéciale « *Célébration des 400 ans en Loir-et-Cher* » aux élèves des classes défense du département, aux stagiaires de la PMM de Vendôme, au Commandant, aux officiers et aux membres d'équipage du SNLE *Le Terrible*.

La journée se clôturera à 20h par un concert gratuit et ouvert à tous du groupe *Les Copains d'Sabord* (trois musiciens et douze choristes), à la Halle de Mer.

La centrale nucléaire de Saint-Laurent-Nouan et le lycée de Pontlevoy officiellement parrains du SNLE Le Terrible

Le conseil départemental de Loir-et-Cher est la collectivité marraine du SNLE *Le Terrible* depuis 2018. C'est dans ce cadre que seront accueillis, **jeudi 7 mai** à l'Hôtel du département, le directeur de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-Nouan et le Commandant du SNLE qui procéderont ensemble à la signature d'une convention de parrainage, une première en France sur le parc nucléaire français. Son objectif est d'échanger sur les bonnes pratiques de maintenance, le management de la performance et les plus hauts standards de sûreté nucléaire. Ce partenariat facilitera également l'éventuelle reconversion de sous-marinières « atomiciens » vers le secteur civil tout en renforçant le lien Armée-Nation.

Le **8 mai**, la matinée sera marquée par les cérémonies de commémoration de la Victoire de 1945 organisées à Blois (en présence du président du conseil départemental, du commandant et de vingt-et-un marins), Vendôme (en présence de neuf marins) et Lamotte-Beuvron (en présence de sept marins ainsi que des élèves de la classe Défense marine). L'abbaye de Pontlevoy accueillera à 14h30 la signature de la convention de partenariat entre le SNLE *Le Terrible* et le lycée de Pontlevoy pour la création de la première classe Défense à enjeux maritime du département dans un lycée. Ce moment sera suivi par la cérémonie de remise des brevets et insignes aux stagiaires de la Préparation militaire marine de Vendôme.

Clôture des célébrations lors des Rendez-vous de l'Histoire

Les célébrations des 400 ans de la Marine en Loir-et-Cher se clôtureront le 9 octobre 2026, à l'occasion de la 29^e édition des Rendez-vous de l'Histoire. L'amiral Bernard Rogel (chef d'état-major de la Marine de 2011 à 2016 puis chef d'état-major particulier du Président de la République de 2016 à 2020) donnera, à l'Hôtel du département, une conférence sur le thème « *Être marin face aux nouveaux enjeux géostratégiques* ».

« *C'est un honneur, pour le département de Loir-et-Cher, d'avoir été choisi en tant qu'organisateur et hôte des célébrations des 400 ans de la Marine. Le département de Loir-et-Cher a, depuis plusieurs années, la volonté de renforcer durablement le lien armée-nation. Notre partenariat dynamique avec la Marine nationale en est la preuve. Il est le symbole d'un engagement et d'un soutien forts envers les forces armées et notre pays* », a tenu à déclarer Philippe Guet.

« *Depuis huit ans, le département s'engage et initie de nombreuses actions en faveur du lien armée-nation. Parrainage du SNLE Le Terrible, création de la Préparation militaire Marine ainsi que des classes Défense, organisation de séjours pour les collégiens sur la base navale de l'Île Longue... Notre engagement majeur est aujourd'hui récompensé par l'organisation de cet anniversaire exceptionnel* », a souligné Philippe Mercier.